

## CHRONOLOGIE

### LA TUNISIE AU JOUR LE JOUR

#### FEVRIER 1989

**28 janvier Industrie maghrébine :** Accord entre la Tunisie et le Libye pour relancer la S.T.I.A. La production de 10.000 véhicules utilitaires est ainsi envisagée. 50 MD seraient engagés dans cette affaire.

**30 janvier Transport maritime :** L'avenir de ce secteur fait l'objet d'une réunion au Palais de Carthage à laquelle ont pris part le Président Ben Ali ainsi que le Ministre des Transports et le P.D.G. de la Compagnie Tunisienne de Navigation. Il a été décidé de limiter la privatisation de ce secteur, de publier le nouveau code des investissements dans un délai de 2 mois, enfin les capacités de transport seront augmentées de 20% pour faciliter le retour estival des tunisiens.

**Mines :** Le Chef de l'Etat recommande l'élaboration d'un programme de restructuration de la compagnie des phosphates de Gafsa.

**Urbanisme :** annonce du quatrième projet urbain . Il s'élève à 47 millions de dinars et est destiné à encourager l'auto-construction . 1362 lots de terrains ont déjà été assainis : construction de réseaux d'assainissement , de chaussées et d'équipements publics . Des crédits seront en outre alloués pour favoriser l'assistance technique .

**Taxes douanières :** le taux maximum des taxes douanières perçues sur les produits industriels importés qui s'élève actuellement à 43% sera ramené à 25% d'ici 1992.

**Enseignement :** Réunion du Conseil Supérieur de l'éducation de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique . Il a été affirmé à propos de l'enseignement privé que seul l'Etat doit être responsable de la formation du citoyen. De plus un groupe de travail a été constitué afin de préparer une nouvelle carte universitaire.

**France Tunisie :** Accueil à l'hôtel Mechtel, à l'initiative de la Chambre de Commerce franco-arabe de Paris, d'une délégation d'industriels français des régions de Paris, Lyon et Toulouse, représentant différents secteurs ( mécanique, électrique, électronique ), et intéressés par la création de projets mixtes, de bureaux d'ingénieurs et d'exportation.

**31 janvier Réforme ministérielle :** Le Ministère de la jeunesse et des sports change de nom et devient Ministère de l'enfance et de la jeunesse . Un grand forum se tiendra le 19 mars prochain afin d'examiner les réponses des ministères aux préoccupations des jeunes . Il est prévu d'offrir aux jeunes une réduction de 50% sur les transports terrestres, réduction qui pourrait être étendue aux autres modes de transport.

**Santé :** Les prestations médicales dans les régions ont été renforcées : création du corps des médecins des hôpitaux , ouverture d'un concours cette année pour recruter 70 à 80 médecins parmi les assistants hospitalo-universitaires et les spécialistes disposant de 6 ans d'ancienneté.

**Réforme des conseils régionaux :** Le projet de loi a été adopté par la Chambre des Députés.

**Tunisie-Palestine :** Le Président Ben Ali a reçu en audience Yasser Arafat.

**Education :** De nouvelles mesures ont été prises pour améliorer

l'équipement des établissements scolaires .

**1er février Conseil des Ministres :** A l'occasion de ce conseil, le Président Ben Ali a réaffirmé la détermination de la Tunisie à oeuvrer pour l'édification du Grand Maghreb . En matière touristique il a été décidé de porter la capacité totale d'hébergement à 110.000 lits et de promouvoir le tourisme saharien. Concernant l'agriculture, des mesures seront prises prochainement , afin de faciliter l'acquisition par les agriculteurs , de leur matériel d'exploitation.

**Maghreb :** A l'invitation du roi Hassan II, le Président Benjedid se rendra au Maroc le 6 février .

**Liban-Ligue Arabe :** Fin des travaux du comité de bons offices pour le Liban réuni à Tunis au siège de la Ligue Arabe depuis le 30 janvier . Cette réunion des protagonistes libanais se sera soldée par un échec selon les observateurs présents.

**Tunisie-France :** Accueil à Tunis d'une délégation du Conseil Economique et Social français , en présence de M. Hédi Baccouche .

**2 février : Développement :** Mesures présidentielles en faveur des déshérités . Un programme sera mis en place pour assurer l'approvisionnement en eau de 500.000 habitants dans les zones rurales . Un plan d'autre part été mis en place pour la période 1989-1991 d'un coût de 74 MD et touchera une population de 2,5 millions d'habitants ; une enveloppe de 5,6 MD sera débloquée pour répondre aux besoins les plus urgents dans les quartiers populaires .

**3 février : Maghreb :** En préparation du sommet de Marrakech , le Président Ben Ali a reçu l'envoyé spécial du roi Hassan II et a réaffirmé sa ferme volonté de faire jouer à la Tunisie un rôle actif et dynamique dans la construction du Maghreb.

**Politique :** R.C.D. : Appel de Abderrahim Zouari aux partis de l'opposition : "Nous invitons les partis d'opposition à s'engager avec nous ou face à nous avec autant de foi en la Démocratie, avec un programme aussi clair que le nôtre , une vision de l'avenir nette et surtout autant de crédibilité.

**Transports :** Le Ministère des Transports décide que la réduction de 50 % offerte aux jeunes sur les transports par voie terrestre sera applicable à partir du 15 février .

**Coopération France-Tunisie :** Les différents aspects de la coopération bilatérale et les moyens susceptibles de la renforcer notamment dans les domaines de la formation professionnelle, de l'emploi et du développement de la petite et moyenne entreprise , ont été au centre de l'entretien qu'a eu hier Taoufik Cheikhrourou , Ministre des Affaires Sociales avec une délégation du Conseil Economique et Social français , conduite par son président Jean Atteoli .

**Douanes :** Restructuration du service des douanes selon trois axes principaux :

- le renforcement de la décentralisation
- la réorganisation des services centraux
- la création d'un corps d'inspecteurs généraux .

**Salaires :** Dix conventions sectorielles révisant les grilles des

salaires dans les dix secteurs d'activité privée ont été signés . Les nouvelles grilles augmentées de 3% seront applicables à compter de janvier 1989 .

**6 février : Tunisie-Lybie :** Le Président Ben Ali a reçu Abdelaati Laabidi, Haut Représentant de la Jamahiriya Arabe Libyenne à Tunis . Il a bien sûr été question de la préparation du sommet de Marrakech .

**Tourisme :** Engagement du plan d'aménagement du grand sud . La zone Nefta-Tozeur devrait bénéficier d'une capacité de 5.000 lits , celle de Douz-Kebili de 3.500 lits .

**7 février Action sociale :** Sur instruction du Président Ben Ali, des cellules d'action sociale vont être mises en place avant fin mars . Ces cellules auront pour mission de recevoir les citoyens et de prendre acte de leurs doléances et de les examiner avec les instances concernées afin de leur trouver des solutions adéquates . Elles seront généralisées d'ici fin mars 1989 dans tous les départements ministériels .

**R.C.D. :** Le Bureau Politique du R.C.D. s'est réuni au Palais de Carthage sous la présidence de Zine El Abidine Ben Ali . Le Bureau Politique s'est penché sur l'activité des structures du R.C.D. et a adopté l'ordre du jour de la Réunion du Comité Central des 10 et 11 février .

**Journalisme :** Ouverture à Tunis du deuxième séminaire international des journalistes africains .

**Agro-alimentaire :** Ouverture à Tunis du deuxième congrès arabe des industries de la viande .

**8 février : Maghreb :** Célébration du trente et unième anniversaire du bombardement de Sakiet Sidi Youssef . Les cérémonies ont été célébrées par Hédi Baccouche et M. Mehri (Ministre algérien des Affaires Etrangères) . A cette occasion un accord de coopération a été conclu entre les deux pays et le Fonds International Agricole afin de permettre la mise en application d'un plan de mise en valeur du gouvernorat de Tebessa .

\* Le Président Benjedid achève sa visite au Maroc ,visite conclue par la signature d'un accord portant sur la réalisation d'un gazoduc vers l'Europe .

**Europe :** Une enveloppe de 100 MD a été débloquée pour la promotion des logements sociaux . Dans le même temps un projet de loi portant sur la transformation de la Caisse Nationale d'Epargne Logement en Banque de Développement de l'Habitat a été rendu public . Cette mesure vise à dynamiser ce secteur par la mobilisation de nouvelles ressources .

**Tunisie-Libye :** Ratification d'une convention commerciale et tarifaire .

**Religion :** Reprise des cours à la Mosquée Ezzitouna après une interruption de 30 ans .

**9 février : Religion :** Mesures présidentielles en faveur de la pratique religieuse afin de consolider le rayonnement de l'Islam . Le nombre de pèlerins est porté à 7.000 et l'allocation de pèlerinage augmentée de 100 DT .

**Palestine :** Réunion à Tunis du Comité exécutif de l'O.L.P.

**10 février Enseignement :** deux mesures ont été prises par le Conseil de Ministres :

- l'octroi de 3 jours de congé les 16,17 et 18 février .
- l'autorisation de l'usage de la calculatrice lors des examens au niveau des classes terminales .

**11 février R.C.D. :** Officialisation par le Comité Central du R.C.D. de la candidature de Zine El Abidine Ben Ali aux futures élections présidentielles . Lors de son allocution , le Président Ben Ali a précisé que les futures élections repré-

sentent un rendez-vous avec l'Histoire et la consécration de la Démocratie . Il précise que les élections seront libres et régulières .

**13 février Maghreb :** Rencontre à Tunis entre Chadli Benjedid , Muammar Gueddafi et Zine El Abidine Ben Ali dans le cadre de la préparation du sommet de Marrakech .

**15-17 février Maghreb :** Sommet de Marrakech .

**15 février : Recherche :** Création d'une Entreprise Nationale de Recherche dont le but est d'unifier les différentes entreprises par les centres de recherche existants: l'institut National de Recherche Scientifique et Technique (I.N.R.S.T. ), l'institut de Recherche Agronomique de Tunis (I.N.R.A.T.), l'institut National Scientifique et Technique d'Océanographie et de Pêche ( I.N.S.T.O.P.), le Centre d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociales (C.E.R.E.S.) , la Fondation Nationale pour la Traduction, l'Etablissement des Textes et des Etudes (Beit Al Hikma ) et le Centre d'Etudes Islamiques de Kairouan.

**17 février Maghreb :** Les cinq chefs d'Etat du Grand Maghreb ont signé le Traité donnant naissance à l'Union du Maghreb Arabe (U.M.A.,). Le Traité d'Union devra être ratifié dans les six mois .

**Politique salariale :** Revision des grilles des salaires dans le secteur privé : 15 conventions sectorielles ont été signées .

**18 février Maghreb-Tunisie :** Création du poste de Secrétaire d'Etat chargé des Affaires Maghrébines .

**Habitat :** Mesures pour l'assainissement des quartiers populaires :

- lancement d'un programme pour la réalisation de nouvelles stations d'épuration et pour l'extension des réseaux d'égouts .

- mise en place d'un système de crédit pour l'amélioration des logements anciens .

- poursuite de la dégourbification.

**Enseignement :** En 1989 ,443.000 DT seront consacrés à la construction de 25 classes pour le primaire et 27 pour le secondaire , le tout dans la région de Sfax .

**20 février Justice :** Lors de la réunion du Conseil Supérieur de la Magistrature , le Président rend hommage à ce corps, garant de l'équilibre social .

**Tunisie-G.E.E. :** Réunion du Conseil de Coopération à Bruxelles .

**22 février Justice :** Le Conseil Supérieur de la Magistrature a décidé :

- la suppression de la peine de travaux forcés et la réhabilitation de certains condamnés .

- la modernisation des méthodes de travail et l'amélioration des conditions matérielles et professionnelles des Magistrats .

**Santé :** Création d'un corps de " médecins des hôpitaux "

**Finance et développement :** Prêt de 5 MD de la Banque Mondiale à la Tunisie

**24 février Ramadan :** pour préparer le Ramadan 500 tonnes de thon et 300 tonnes d'amandes vont être importées .

**27 février Transport :** Des mesures ont été prises en Conseil des Ministres pour assurer le renouvellement du parc de taxis et des véhicules de louage dans les 5 prochaines années:

- abaissement de 10% des droits de douane.

- octroi de prêts bancaires avec la garantie de l'Etat.

- création d'une nouvelle catégorie de taxis avec une capacité de 9 places et un tarif individuel.